No.6

TESTAMENT ET DERNIER PROpos de Monsieur le Cardinal de Ioyeuse, à Monsieur; & Madame de Guyse.

Du xxiij. Aouſt, 1615.

A PARIS,
Pour MELCHIOR MONDIÈRE,
1615.

CASE
F
39
.326
1615 a4

TESTAMENT ET dernier propos, de Monsieur le Cardinal de Ioyeuse à Monsieur, & Madame de Guise.

MOnsieur, & Madame, Comme durãt ma vie, ie n'ay rien tãt chery, aymé & honoré, en ce monde que vous, la quittant ie vous ay voulu donner encores ce dernier tesmoignage, & vous apporter de plus, parmy le déplaisir que ie sçay que ressentirez de mon deceds, ceste particuliere consolation, qu'ayant pleu a Dieu m'assister de sa diuine bonté, il m'a donné le loisir de le recognoistre, & me ietter aux pieds de sa misericorde, pour luy confesser mes fautes, & luy en demander treshũble pardon, Tellement qu'ayant

fait tout ce que i'ay peu penſer eſtre du bien & ſalut de mon ame, ie pars de ce monde auec beaucoup de contentement, ayant receu les Sacrements de la Saincte Egliſe, & m'eſtant reſigné entierement entre les mains de Dieu, auec beaucoup d'eſperance que i'ay qu'il me receura en ſon Paradis.

I'euſſe bien deſiré auant que mourir, d'auoir ceſt honneur & ceſte ſatisfaction de vous voir, pour vous donner & à Madamoiſelle, & Meſſieurs, vos enfans, la ſaincte benediction de noſtre Seigneur, mais m'en voyant hors de moyen, i'ay prié le Reuerend Pere de Lingédes, Recteur des Ieſuittes de ceſte ville, entre les mains duquel i'ay remis ma conſciéce, de la receuoir de voſtre part, & en voſtre nom de tous, & il m'a promis de la vous rendre de la mienne, priant Dieu, qu'elle vous apporte

toute ſorte de biens, d'heur & de proſperité.

Et bien qu'ayant la cognoiſſance que i'ay de voſtre bon naturel, ie ſois aſſeuré qu'il eſt inutile de vous recommander l'amour & la crainte de Dieu, & de viure touſiours en meſme amitié & bonne intelligence que vous auez fait iuſques a preſent, ſi eſt-ce que i'ay penſé que vous prendriez en bonne part que ie vous en coniure par l'amour de Dieu, & pour celle que vous m'auez touſiours faict l'honneur de me teſmoigner, Apres quoy il me ſemble que vous ne deuez rien tant auoir deuant les yeux, que le ſeruice de leurs Maieſtez, vous exhortant & vous ſuppliant autant que ie dois, & qu'il eſt en ma puiſſance, de ne vous en deſpartir iamais, pour quelque conſideration que ce ſoit.

Quant a ce qui eſt de mon Teſtament, & de ma derniere diſpoſition ie vous ſupplie tres-humblement de l'auoir agreable, & la mettre à execution le pluſtoſt que vous pourrez, & outre le particulier ſoing que i'ay eu de mes ſeruiteurs que vous y verrez nommez ie deſire que vous leur faciez le bien de les aſſiſter de voſtre faueur, & que vous les ayez touſiours en voſtre protection.

Vous voulant bien de plus recommander particulierement les Protonotaires qui ſont en mon ſeruice, affin que ſuyuant les bons, & agreables ſeruices qu'ils m'ont rendus, Il vous plaiſe de leur deſpartir ce qui eſt de voſtre authorité, aux occaſions qu'ils en auront beſoing, & à tous mes autres domeſtiques.

La particuliere affection que i'ay touſiours reconnu que le Sieur d'Orſan a porté a tous ceux de noſtre

maiſon, & particulierement encores a moy, fait que ie vous ſupplie tres-volontiers de luy faire l'honneur de l'aymer, & l'auoir en voſtre protection.

Laquelle ie vous demande encore pour le Sieur de Concoules: qui eſt vn fort honneſte Gentilhomme de Viuarez, lequel ayãt trouué touſiours porté de beaucoup d'affection a mon endroit, & eſtant perſonne qui vous peut rendre du ſeruice, ie vous prie de l'aymer, & le proteger de ce qu'il vous requierra.

I'adiouſteray encores à ces deux, le Seigneur Angelo Baduero, qui eſt vn Gentil-hõme Venitien que vous auez veu Ambaſſadeur, à Paris lequel ayãt touſiours fort aymé ie l'ay jugé digne d'eſtre protegé de vous en ſes affaires, pour eſtre homme de conſideration & de beaucoup de merite. Reſte maintenant que ie

vous demande tres-instamment comme ie fais, les derniers offices qu'on doit esperer des parents, & amis qui restent en ce monde. Qui est de faire prier Dieu pour le salut de mon ame, & vous disant à Dieu pour la derniere fois, ie le supplira qu'il vous donne.

Monsieur, & Madame. Toute sorte de biens, & de prosperité, & sa saincte grace, d'Auignon, ce xxiij. d'Aoust. 1615.

Vostre tres-humble seruiteur,
le Cardinal, DE IOYEVSE.